Pro**yaume du Miarco** Decréariai Général du Gouvernement Cabinet



COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 3 JOUMADA I 1440 (10 JANVIER 2019)

l- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

Projets de décrets :

 Projet de décret nº 2.18.780 complétant le décret nº 2-08-65 du 25 journada l 1430 (21 mai 2009) pris pour l'application de la loi nº 13-06 relative au Groupe Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises.

ll a été décidé de reporter l'examen de ce projet à une prochaine réunion du conseil du gouvernement

2. Projet de décret n° 2.17.421 fixant les modalités du contrôle de l'application des dispositions de la loi nº 18-12 relative à la réparation des accidents du travail.

Adopté.

 Projet de décret n° 2.18.686 fixant les conditions de l'application du régime de sécurité sociale aux travailleuses et travailleurs domestiques.

Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet après leur examen par une commission créée à cet effet.

Accord international :

Accord sur l'assistance juridique en matière pénale entre le Royaume du Maroc et la République de l'Inde, fait à New Delhi le 12 novembre 2018.

Projet de loi nº 100.18 portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.

Adoptés.

III- <u>Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions suivantes :</u>

 Le Secrétaire Général du Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Chargé de la Formation Professionnelle;

 Le Directeur de la Formation en milieu professionnel au Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Chargé de la Formation Professionnelle;

Le Doyen de la Faculté des Sciences et techniques à Errachidia ;

Le Directeur du Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation de la Région de Dakhla –
Dued Eddahab.

* * *

A l'issue des travaux du Conseil, le gouvernement a tenu une réunion consacrée à l'examen de certaines propositions de lois et a décidé, en conséquence, d'approuver 2 propositions de lois, de reporter l'examen de 4 propositions à une prochaine réunion du gouvernement en vue d'en approfondir l'examen à la lumière des observations qu'elles soulèvent et de rejeter 4 autres propositions.